

N°136
Octobre 2018

La Lettre de Bricon



Les jeunes de l'école de foot de l'USB

Bulletin communal de liaison et d'informations

MEMENTO PRATIQUE

	Gendarmerie.....	03.25.32.90.16
	Pompiers.....	18
	SAMU.....	15
	Docteur.....	03.25.32.95.50
	Groupe scolaire.....	03.25.31.09.82
	Centre de loisirs, cantine.....	03.25.31.08.74
	Médiathèque.....	09.64.45.07.03
	SDED 52.....	03.25.35.09.29
	Trésorerie de Châteauvillain..	03.25.32.90.34
	CC3F.....	03.25.01.38.53
@	CC3F.....	cc3f@wanadoo.fr
	Mairie Bricon.....	03.25.03.01.92
@	Internet Mairie.....	bricon.mairie@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE DE BRICON

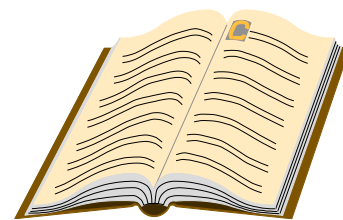
- Lundi de 17h à 18h30
- Mardi de 10h30 à 12h
- Jeudi de 17h à 19h

Etat civil/nouveaux arrivants

Mariage

Madame Laurie CURTIS et monsieur Steeven ZOUNAMON, le 28 juillet

Félicitations aux jeunes mariés...



Naissance

Martin, le 19 octobre, au foyer de madame Julie MONDEJAR et de monsieur Nicolas LAVOISIER

Tous nos vœux aux heureux parents...

Nouveaux arrivants

Madame AUGER Valérie, rue de Rabamont

Madame CHARNOT Stéphanie, rue de Rabamont

Madame BRASSEUR Anita, rue de Rabamont

Madame ADER Céline, rue de Rabamont

Madame GODEFROY Laura, monsieur DOUCOURE Aboubakar, rue Saint-Goth

Monsieur BEGARD Aurélien, rue Maréchal Leclerc

Madame DE SOZA Anaïs, monsieur LEMOINE Victor, rue Maréchal Leclerc

Bienvenue à ces nouveaux Briconnais...

Au conseil municipal

Séance du 16 octobre 2018



Le conseil municipal de la commune de Bricon s'est réuni en séance ordinaire le 16 octobre 2018, sous la présidence de Monsieur Franck Duhoux, maire. Tous les conseillers en exercice étaient présents, à l'exception de madame Aline Bienaimé.

Secrétaire de séance, madame Christelle Devitry

Convention financière SDED - extensions éclairage public

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'ajout de ce point à l'ordre du jour. Monsieur le maire présente au conseil la convention financière avec le SDED52, relative à diverses extensions de l'éclairage public, rues de Blessonville, de Rabamont, impasses du Château et des Vergers.

Le coût de l'opération est défini à 15082.08 euros TTC, le montant à la charge de la commune serait de 6284.20 euros HT, le SDED52 prenant en charge le reste de la facture, ainsi que la TVA.

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité la convention en ces termes, et autorise le Maire à lancer l'exécution des travaux.

Convention d'occupation du domaine public

Le conseil ayant préalablement émis un accord de principe à une amélioration/extension de la desserte en eau des bâtiments du 7 au 13, rue Charles de Gaulle, monsieur le Maire lui présente une convention d'occupation du domaine public en lien avec la route départementale 65, qui sera impactée par l'aménagement.

Le conseil, après avoir examiné les clauses de ladite convention, émet un avis favorable, et charge Monsieur le maire de signer celle-ci avec le Conseil départemental.

Le projet sera affiné au vu de ces obligations.

Zonage - engagement à réaliser les travaux sous charte de qualité

Monsieur le maire présente au conseil municipal la charte qualité que l'agence de l'eau Seine Normandie souhaiterait voir respectée lors de la réalisation des travaux consécutifs au zonage d'assainissement communal.

Le conseil, après examen des prescriptions mentionnées dans la charte, accepte à l'unanimité et charge le Maire d'en informer l'agence.

Amortissement de certains engins et matériels

Monsieur le maire propose au conseil d'amortir certains biens communaux, afin de capitaliser des fonds et de faciliter leur renouvellement.

Seuls les biens amortissables à partir du 1er janvier 2018, c'est à dire acquis en 2017 et après, seront amortis.

Les biens choisis par le conseil sont:

- Le matériel agricole ou relatif à l'entretien des espaces verts, d'une valeur minimum de 500 euros TTC, roulant ou non roulant, durée d'amortissement retenue: 10 ans linéaires.

La décision est prise à l'unanimité, Monsieur le maire est chargé de passer les écritures correspondantes en 2018 et par la suite.

Création de poste - avancement de grade

Le secrétaire de mairie de la commune peut dorénavant prétendre au grade de rédacteur principal de 1ère classe, suite à la réussite d'un examen professionnel.

Pour ce faire, le poste correspondant est à l'unanimité créé par le conseil municipal, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le poste de rédacteur principal de deuxième classe, précédemment occupé, sera supprimé à la date de nomination de l'intéressé sur son nouveau grade.

Renouvellement de baux de location de terres

Les baux de location de terres communales suivants, arrivant à expiration dans l'année 2018, sont à l'unanimité prolongés pour une durée de 9 ans dans les mêmes conditions (la revalorisation sera bien appliquée l'année du renouvellement) :

- Daniel FABRE - parcelle ZL35 en partie (40 ares)
- EARL Au Clos - parcelles ZB151 (60 ares) - ZB78 (40 ares) - ZI116 (60 ares)
- EARL Collier - parcelles ZL35 en partie (1 hectare 85 ares) - parcelle ZM07 (6 hectares 11 ares 92 centiares) - ZB149 (3 hectares 41 ares 12 centiares).

Monsieur le maire est chargé de la signature des documents correspondants.

GIP Parc National - Consultation locale concernant la charte

Vu le code général des collectivités territoriales, vu le code de l'environnement, notamment son article R.331-7, vu la saisine en date du 20/08/2018, de la commune par le Président du Groupement d'intérêt public de préfiguration du Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne, au titre de la Consultation des personnes publiques dont la durée est de deux mois à compter du 27 août 2018.

Le Conseil municipal délibère:

Article 1. - Le Conseil municipal donne sur le projet de charte et le rapport environnemental l'avis suivant: Avis Favorable.

Article 2. - Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera adressée au Président du Groupement d'Intérêt Public de préfiguration du Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne.

Admissions en non-valeur

Monsieur le maire informe le Conseil que le Trésor public a sollicité plusieurs admissions en non-valeur de créances qu'il ne parvient pas à recouvrer.

La première demande, à hauteur de 360.94 euros, concerne une personne décédée, dont la succession a fait l'objet d'une renonciation.

La seconde demande, d'un montant de 49.57 euros, datant de 1987, concerne une personne qui n'a pu être retrouvée.

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité l'admission en non-valeur de ces créances.

Divers

- Monsieur le maire présente au conseil une prestation d'assistance pour la réalisation d'un site internet. Cette prestation, proposée par l'association des Maires Ruraux de France, s'élève à 220 euros par an, et comprend notamment la réservation d'un nom de domaine. Ce

site contiendra les actualités communales, ainsi que les informations administratives utiles. Ce site sera géré et alimenté par les conseillers municipaux qui souhaiteront s'investir dans le projet, en partenariat avec le Maire.

- La question s'étant posée dans le cadre d'une demande de copies couleur plus importante qu'à l'habitude, Monsieur le maire, après étude du dossier, réaffirme avec l'appui du conseil son soutien aux associations communales. Les associations sont autorisées à effectuer des photocopies, monochromes ou couleur, à titre gratuit dans la mesure du raisonnable et de leurs besoins. Les volumes importants devront simplement faire l'objet d'une information préalable.

- Monsieur le maire présente au conseil deux devis relatifs à la dépose de monuments dans le cadre de reprise de concessions au cimetière. Le conseil, après examen de ces devis d'un montant total de 1138 euros TTC, accepte à l'unanimité.

- Monsieur le maire présente au conseil une demande de l'association Rail52, qui souhaiterait le prêt d'une salle inoccupée d'environ 40 mètres carrés pour 2 ans environ. Le conseil après examen de la demande, n'est pas en mesure de proposer un local adapté pour cette durée. Le 7, rue du Fsan fera certainement l'objet de travaux avant ce délai, et l'ancien local des pompiers ne présente pas les garanties suffisantes en matière d'hygiène et de sécurité.

- Le conseil définit le programme du 11 Novembre comme suit : cérémonie au Monument aux Morts à 10h45 en présence de la fanfare d'Orges, suivie du traditionnel vin d'honneur à la salle polyvalente. En parallèle, une exposition de cartes postales anciennes relatives à la guerre 1914/1918 sera ouverte au public de 14 heures à 18 heures.

- Monsieur le maire informe le conseil que le repas des aînés est fixé au 9 décembre 2018, au restaurant de l'Europe. Des invitations personnelles seront adressées aux personnes concernées.

Infos pratiques

Cérémonie du 11 Novembre

Cérémonie au Monument aux Morts à 10h45 en présence de la fanfare d'Orges, suivie du traditionnel vin d'honneur à la salle polyvalente.



Exposition de cartes anciennes

Une exposition de cartes anciennes ayant pour thème la guerre de 14/18 aura lieu les 10 et 11 novembre dans le hall du groupe scolaire.

Horaires : 14h-18h.

Fermeture du secrétariat de mairie

En raison des fêtes de fin d'année, le secrétariat de mairie sera fermé du 21 décembre au 2 janvier. En cas d'urgence, s'adresser au maire ou aux adjoints.

Commerce-spectacles-soirées

-Mise en place d'un nouveau service au restaurant de L'Europe :

Plats traditionnels en traiteur 6.50€/pers (mise en barquette prête à réchauffer) réservation 1 semaine à l'avance

6 novembre : Bœuf bourguignon - pâtes

9 novembre : Tête de veau - pommes vapeurs

13 novembre : Paleron de bœuf - carottes

16 novembre : Rôti de porc braisé - haricots verts en persillade

20 novembre : Langue de bœuf sauce piquante - riz pilaf

-Spectacle et animation, toujours au bar-restaurant de L'Europe

18 Novembre : 1 Dimanche "Animé" sur réservation, places limitées

retransmission sur grand écran d'un film d'animation ou d'un dessin animé (à définir) et un goûter, 4.50€/personne

26 Janvier : dîner spectacle, Magicien et Mentaliste sur réservation, places limitées

Pour finir, carte traiteur : flyer disponible à " L'Europe" à partir du 20 Novembre.

Fermeture pour les congés d'hiver du 25 décembre au 2 janvier inclus.

Sortie « The Voice »

-Votre magasin PROXI organise un voyage pour participer à l'enregistrement de l'émission « The Voice » le lundi 19 novembre 2018, départ à 12h du magasin Proxi (bus grand tourisme), direction Plaine Saint Denis. Retour le mardi 20 novembre 2018 à 5h45.

Prix du voyage 27 €/personne tout compris sauf la restauration.

Renseignements/Réservations : 06.46.86.29.06

Déchetteries

Les déchetteries passent à l'heure d'hiver du 2 novembre au 31 mars 2019. En voici les horaires:

Châteauvillain : lundi et mercredi, de 13h30 à 16h, samedi, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h.

Chaumont ZI: lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Restriction de l'usage de l'eau – arrêté préfectoral

Considérant la persistance de la sécheresse et le déficit pluviométrique observé au mois d'octobre, considérant également que des mesures de limitation ou d'interdiction provisoires des usages de l'eau sont rendues nécessaires pour la prévention de la santé, de la salubrité publique, de l'alimentation en eau potable, pour la préservation des écosystèmes aquatiques et pour la protection des ressources en eau, **l'arrêté n°2117 du 9 août 2018 portant limitation ou suspension des usages de l'eau provenant des nappes souterraines et de leurs nappes d'accompagnement sur le territoire de la Haute-Marne est prorogé jusqu'au 15 novembre.**

L'arrêté précise les limitations ou interdictions suivantes:

- irrigation des cultures: interdiction entre 11h et 18h, à l'exception des systèmes d'arrosage aux gouttes à gouttes.
- arrosage des pelouses et espaces verts publics ou privés et des terrains de sport, jardins d'agrément et potagers: interdiction entre 11h et 18h.
- remplissage des plans d'eau: interdiction, excepté pour les activités commerciales.
- lavage des véhicules: interdiction hors stations professionnelles, à l'exception des véhicules ayant une obligation réglementaire, technique ou sécuritaire.
- lavage des voies et trottoirs, nettoyage des terrasses et façades: interdiction entre 11h et 18h.
- industries et commerces: limitation de la consommation d'eau au strict nécessaire.

Amélioration de l'habitat - subventions pour travaux d'économie d'énergie

Un programme d'intérêt général (PIG) a été mis en place afin d'aider les particuliers à rénover leur logement, à l'initiative de l'Anah, de l'Agglomération de Chaumont, de la Région Grand-Est et du Conseil départemental de la Haute-Marne et de la CC3F. Ce PIG porte sur trois thématiques: précarité énergétique, adaptation du logement liée à une perte d'autonomie, sortie de l'habitat indigne.

La formule « effet levier » a été retenu par la CC3F lors du dernier conseil communautaire qui est conditionnée aux économies d'énergie allant de 25% à 45 % et apportera de 500 à 3000 € d'aides par logement.

Conditions d'attribution:

- les travaux ne doivent pas être commencés ou terminés
- le logement doit avoir plus de 15 ans
- ne pas avoir bénéficié d'un prêt à taux zéro acquisition lors des 5 dernières années
- pas d'aide de l'Anah au cours des 5 dernières années
- ne pas dépasser les barèmes de ressources de l'Anah
- les travaux doivent être réalisés par des entreprises du bâtiment
- un gain énergétique minimum de 25% après travaux

Pour tout renseignement, s'adresser à l'opérateur missionné par l'Agglomération de Chaumont, Meuse Rognon et CC3F : SOLiHA52: 03.25.03.17.22 35, rue du Val Barizien 52000 Chaumont.

Sécurité routière

Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière, la Préfecture de la Haute-Marne a adressé à la mairie une documentation destinée à l'information du public. Nous vous en livrons ici un condensé. Il concerne l'année 2017.

Bilan de l'accidentalité:

- 115 accidents corporels
- 15 tués
- 140 blessés dont 90 hospitalisés

Ces chiffres correspondent à une augmentation de 11,6% en un an.

Tués par catégories d'usagers :

- véhicules légers:6
- véhicules utilitaires: 1
- deux-roues motorisés: 3
- vélos: 3
- tracteurs : 1
- piétons: 1

Tués par catégories d'âge:

- 18 à 24 ans: 3
- 25 à 39 ans: 5
- 40 à 60 ans: 3
- + de 60 ans: 4

Selon le réseau routier:

- RD : 8
- RN: 2
- VC: 4

Souvenir français

L'année comptable du souvenir français s'est terminée le 30 septembre. Comme chaque année, nos membres ont cotisé à hauteur de mille euros sur le Canton de Châteauvillain. Comme chaque année également, des communes nous ont subventionnés pour un total de 700 euros environ. Cet argent est utilisé pour la réfection de deux tombes de morts pour la France. Une subvention a été donnée à un village pour refaire son monument. Nous allons racheter une collection de petits drapeaux pour les cérémonies.

L'exposition de cartes postales de la guerre 14-18 va être à nouveau présentée au public les 10 et 11 novembre prochains au groupe scolaire, de 14 à 18 heures.
Je rappelle que cette expo a été labellisée par le comité du Centenaire en 2014.

Alors venez-y nombreux.

Via Francigena

La via Francigena voit passer de plus en plus de pèlerins sur notre tronçon d'itinéraire. Régulièrement, le président rend compte des passages en envoyant des photos de pèlerins aux membres de l'association qui ont Internet. Ces photos et portraits ne sont pas diffusés sur notre page FB ni sur notre blog à cause du droit à l'image.

Une manifestation a été organisée par l'association le 18 octobre, une conférence sur les champignons présentée par Michel Michelet, mycologue érudit et amateur. Son ouvrage de mycologie est disponible sous forme numérique. La clé USB est fournie.

Le prochain grand rendez-vous, hormis l'Assemblée générale, sera une marche le 11 mai entre Blessonville et Richebourg, marche du même style que celle de cette année entre Braux-le-Châtel, Bricon et Blessonville.



Au club info

Le Club info a repris ses activités le jeudi 27 septembre à 19 heures comme annoncé sur le journal de la Haute-Marne. 10 personnes étaient présentes à cette première séance. Les futurs élèves ayant deux séances d'essais avant de s'inscrire définitivement, l'effectif peut évoluer. Comme annoncé sur le journal, le programme est assez étoffé. Le premier trimestre, très classique, est consacré à l'utilisation de Windows 10, de la messagerie, de la navigation sur le Web et, point jusque là négligé, à la maîtrise de l'impression.

Le second trimestre verra une innovation, l'utilisation conjointe de l'ordi et du smartphone devenu indispensable. On verra aussi la gestion des photos.

Le troisième trimestre devrait être graphique. Nous étudierons la manière de tracer un dessin en 3D et son impression avec l'imprimante 3D.

J'allais oublier. Durant l'étude de la retouche d'images (photos), on utilisera un studio prévu pour des travaux d'incrustation.

Bien entendu, le cours sera ponctué d'autotests (évaluation personnelle) et un diplôme sera remis en fin d'études pour sanctionner un petit examen.

Il est toujours temps de se raccrocher en venant simplement à une séance le jeudi soir 19 heures en mairie de Blessonville.

A l'école des 3B

Le lundi 3 septembre, ce sont 91 élèves qui ont rejoint l'école des 3B pour une nouvelle rentrée. Douze nouveaux élèves mais une équipe enseignante inchangée.



L'accueil des nouveaux s'est fait en musique avec la reprise, en fin de matinée, du chant final de notre spectacle « Le tour du monde de Lucie » présenté au mois de juin.

Les activités ont repris au sein de l'école avec une première: toutes les classes ont ainsi parcouru le village et ses environs pour une sensibilisation au respect de l'environnement et au recyclage. Opération collective: « Nettoyons la nature », le vendredi 28 septembre, grâce aux parents volontaires.

La classe de GS-CP s'est par ailleurs rendue au Nouveau Relax de Chaumont pour assister à une représentation théâtrale du « Magicien des couleurs » par la Cie Mélimélo Fabrique.

La première période scolaire s'est achevée par des ateliers de découverte dans le cadre de la Semaine du goût.

Accueil périscolaire et extrascolaire



Nouveaux horaires

Classe de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Plus d'école les mercredis.

Accueil périscolaire (garderie) le matin de 7h30 à 9h00 et le soir à partir de 17h00 jusqu'à 18h30.

Restauration scolaire de 12h00 à 14h00 (pas les mercredis).

Les mercredis, accueil de loisirs de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

Ramassage scolaire (bus) à 17h00 les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis.

Mise en place de l'aide aux devoirs les jeudis (nouveau).

Vacances scolaires: accueil de loisirs de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h30.

Programme des mercredis de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Petit retour en arrière:

- 12.09: chouette peinture/spirographe géant
- 19.09: tableau monochrome/plastique fou
- 26.09: dragon chinois/mini livre rigolo
- 03.10: pâte magique/atelier cuisine
- 10.10: tarte au chocolat/'mercredistoires »
- 17.10: activités Halloween/pieds de monstres

A venir:

- 07.11: Yoga/zumba
- 14.11: mon petit ours/plastique magique
- 21.11: vive le cirque!
- 28.11: tamgram chinois/photophore
- 05.12: calendrier de l'Avent/grands rennes
- 12.12: sablés de Noël/décoration
- 19.12: atelier photo/centre de table



Les mercredis matin de septembre et d'octobre ont été consacrés également à la réalisation d'une illustration dans le cadre d'une participation collective pour le concours « On n'est pas le centre du monde » concernant le 16^{ème} salon du livre de Chaumont.

Vacances de la Toussaint

Pour ces vacances, le thème pour la première semaine était *Les trésors de l'automne*

La deuxième semaine est consacrée à Halloween!

Le tout, avec des ateliers créatifs culinaires ainsi que de grands jeux.

Fréquentation en hausse!

Nous avons pu constater pour ce début d'année une hausse des fréquentations des services périscolaires. La demande est en effet forte concernant les services suivants:

-l'accueil du matin: jusqu'à 20 enfants

-le service de restauration scolaire, avec environ 40 enfants chaque jour.

En ce qui concerne l'ouverture du mercredi matin suite au sondage diffusé auprès des parents, nous accueillons 15 enfants à chaque séance.

Les P'tits Loups

Voilà, la rentrée de l'association est faite. A la suite de l'assemblée générale du 2 octobre 2018, le bureau accueille deux nouveaux membres: Mmes ADER Céline, secrétaire adjointe et MARCHAL Virginie, trésorière adjointe. Elles remplacent respectivement Mmes VERGNON Linda et DESCHARMES Angélique dont les enfants ne sont plus scolarisés sur l'établissement des 3B. Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous les élèves, et la bienvenue aux nouveaux P'tits Loups.

Nous tenons de nouveau à remercier toutes les personnes qui ont cotisé au profit des enfants.

Nous lançons de nouveau la vente de chocolats de Noël, des catalogues sont à la disposition de tous au Proxi et dans le hall de l'école. Si vous nous passez commande, vous pouvez déposer votre bon accompagné du règlement dans la boîte aux lettres devant l'école, ou par le biais de parents d'élèves (date butoir pour le retour le 12/11 et les paiements ne seront encaissés qu'après la livraison des colis!!!).

A la suite d'un sondage effectué auprès des parents d'élèves, nous organisons une bourse aux jouets qui aura lieu le dimanche 2 décembre 2018. La salle reste à définir. Les informations voulues vous seront communiquées ultérieurement. Nous vous invitons déjà à nous contacter pour réserver une table si vous voulez exposer vos articles. N'hésitez pas non plus à en parler autour de vous afin d'avoir un maximum d'exposants. Nous espérons la venue du grand barbu, chargé de cadeaux avec lequel les enfants partageront un goûter offert par l'association, courant décembre.

D'autres manifestations sont envisagées au cours de l'année 2019, nous vous tiendrons bien sûr au courant dans les prochaines Lettres de Bricon.

A bientôt..... Les membres du bureau

A la médiathèque

En ce début d'année scolaire, la médiathèque compte 194 lecteurs, parmi lesquels 91 enfants scolarisés à l'école des 3B qui ont repris le chemin de la bibliothèque, un jeudi sur trois environ.



Des petites animations sont proposées aux enfants, ainsi qu'aux adultes certains samedis (« Sam dit des histoires » animation thématique, café littéraire (ou autre selon les demandes: café-débats, instant-parents etc.), jeux de société ...).



Passage du Médiabus à Bricon, mardi 4 septembre.



Animation « Sam dit des histoires »

Début septembre, le Médiabus est passé à Bricon, pour le renouvellement complet de la sélection de disques. Ainsi, de nombreux CD et DVD sont à votre disposition: rock, jazz, musique du monde, relaxation, chansons enfants, variété française...Et des fictions et documentaires: horreur, SF, grands classiques, fictions enfants, animé adultes / mangas...

Une journée de fermeture à venir: le lundi 8 octobre pour formation.

D'autres dates vous seront communiquées pour les mois suivants (affichage sur place, page Facebook, ainsi que dans le JHM).

Un **café littéraire** vous est proposé pour le samedi 3 novembre à 14h, sur inscription.

Le mercredi 10 octobre, les jeunes Briconnais sont venus nombreux, dans le cadre du centre de loisirs ou en tant que particuliers, pour assister à l'animation « Mercredistoires » proposée par la Médiathèque Départementale. Pendant près d'une heure, les petits lecteurs

ont pu découvrir de nouveaux supports de lecture: kamishibai, tapis à histoires, histoires numériques etc.

Le goûter était offert par la mairie de Bricon.

Merci aussi aux enfants et à leurs mamans pour la préparation de gâteaux.

Résumé en images:



Tapis à histoires



Histoires numériques



Kamishibai (petit théâtre de papier, Japon)

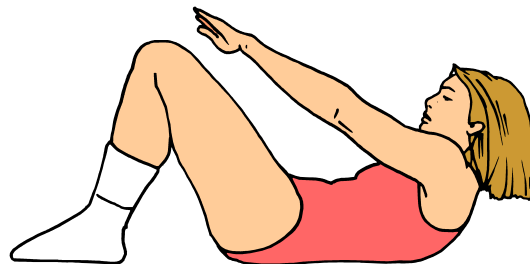


Rappel des horaires et des coordonnées:

- lundi 10h – 12h
 - mercredi 10h – 12h / 13h30 – 17h30
 - samedi 14h30 – 16h30
-
- Téléphone: 09 64 45 07 03 (aux heures d'ouverture)
 - E-mail: mediatheque.bricon@laposte.net
 - Page Facebook: Médiathèque Bricon 52

La Gym briconnaise

Nous avons enregistré pour l'année 2017/2018 une quarantaine d'adhérents qui ont été très motivés. L'Assemblée générale s'est déroulée à la salle des fêtes le 20 décembre 2017.



Elle fut suivie par un verre de l'amitié et par un repas concoctés par ces dames et ces messieurs. Le but était de faire plus ample connaissance avec les nouveaux venus. Nous avons ensuite terminé la saison à la table de Claudine aux forges Saint-Bernard, un repas très copieux dans une ambiance très sympathique. Il a été suivi d'une visite de l'abbaye cistercienne et de la célèbre prison qui fascina Victor Hugo à Clairvaux. Tous ont été enchantés par cette journée estivale et conviviale. Merci à Edwige et à Martine qui nous ont soumis ces idées.

Les membres du bureau rappellent les horaires des cours de fitness :

- les mercredis de 18h45 à 19h45 à la salle des fêtes
- les lundis de 10h à 11h au-dessus de la bibliothèque dans le bâtiment de la mairie.

Diverses activités vous sont proposées: échauffements (steps, choré, swiss-ball, zumba, fitness, sentao, etc.) et renforcement musculaire avec de petits matériels (élastiques, poids, petits ballons, bâtons, baguettes, etc.), travail de la mémoire, de la concentration, de la coordination, de l'équilibre, de la souplesse, cardio...

Inscriptions sur place. 45 euros l'année.

Certificat médical obligatoire pour les nouveaux adhérents.

Les membres du bureau



USB

La saison 2018 -2019 est bien partie pour les équipes du club.

Les tout petits découvrent les joies de la victoire avec leur nouvel entraîneur, Jérôme BAES. Les U8-U9 enchaînent quant à eux les entraînements et les plateaux, les résultats sont mitigés mais la bonne présence de tous permet de croire en une bien meilleure seconde partie de saison. Les U10-U11, avec une équipe constituée essentiellement de première année, a de bons résultats, c'est très encourageant pour la suite. Les U13, promotion constituée de 3 U11 et de 4 filles font un championnat assez remarquable, nous ne nous attendions pas à de tels résultats avec cet effectif. Bravo à eux et à leurs coachs. Les U13 Excellence ont gagné tous leurs matches et fait un match nul. Ils seront en ligue en deuxième phase. Les équipes seront d'un autre calibre, mais il y a vraiment une belle équipe et complète à tous les postes. Pour les U15 PH, saison très difficile, ils sont assidus à l'entraînement mais les matches se ressemblent, il manque quelque chose à ce groupe qui vit bien malgré tout. Les U17 se classent pour leur part premiers de leur poule à ce moment, une bonne génération, espérons qu'ils le seront là à la fin de l'année.

Les féminines seniors ont plus de mal cette année car elles perdent des joueuses d'un bon niveau et n'ont pas enregistré de nouvelles arrivées, il y a bon espoir quand même qu'elles terminent en haut de classement.

Les seniors avec le mélange de jeunes et d'anciens occupent la 1ère place actuellement avec 6 victoires mais les gros matches arrivent et nous allons pouvoir voir la réelle valeur de ce groupe. C'est cependant déjà agréable d'être dans cette position à cette heure.

Un mini stage de 2 jours est organisé pendant les vacances scolaires et le goûter de Noël se déroulera début décembre.

L' USB a engagé une équipe en foot loisirs, donc pas de compétition, toutes les personnes désirant nous rejoindre sont les bienvenues. Il y a toujours des places pour tous les enfants également.

Nous espérons que toutes les portes nous seront ouvertes pour la distribution de notre calendrier.

Le Président remercie tous les éducateurs pour leur investissement dans l'apprentissage et la bonne pratique du foot. Il souhaite la bienvenue à Enrique COLLOT et à Jérôme BAES. Il remercie aussi tous les sponsors pour les maillots et autres, et surtout tout les bénévoles qui de près ou de loin donnent un peu de leur temps pour que l'USB fonctionne.

Venez nous rejoindre !!!!

Et Allez l'USB!!!!!!

Chez les sapeurs-pompiers



Les sapeurs-pompiers de Bricon ont réalisé environ 80 sorties depuis le début de l'année sur leurs communes de premier appel: Autreville sur-la-Renne, Blessonville, Braux-le-Châtel, Bricon, Saint-Martin-sur-la-Renne, Valdelancourt, et également en renfort dans les communes environnantes comme Laferté-sur-Aube et Maranville.

L'amicale des sapeurs-pompiers de Bricon a organisé son traditionnel Bike and Run le dimanche 28 octobre. Cette manifestation étant passée à la distribution de ce bulletin, nous espérons que vous êtes venus nombreux admirer tous les sportifs qui ont fait le déplacement à cette occasion. Les pompiers de Bricon viendront vous proposer les calendriers 2019 à partir de mi-novembre, merci de leur réserver le

meilleur accueil.

Nous sommes actuellement 14 sapeurs-pompiers et une infirmière au sein du centre. Nous recherchons quelques personnes supplémentaires pour avoir une meilleure disponibilité afin d'apporter une réponse plus rapide à la population et de pouvoir bénéficier de nouveaux matériels de la part du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Vous pouvez

prendre contact avec Julien qui vous fera visiter le centre et vous expliquera son fonctionnement, au 06.10.07.92.62, ou par e-mail à l'adresse bricon@sdis52.fr

Du côté des aînés

L'association des maires du Canton de Châteauvillain ainsi que les différentes associations d'anciens sur notre territoire ont organisé un déjeuner le dimanche 30 septembre. Les membres ainsi que leurs invités ont pu déguster un très bon repas dans la bonne humeur. 46 participants avaient fait le déplacement. La soirée s'est continuée jusqu'à plus de 18 heures avec des jeux dans une ambiance musicale. Bien entendu, le Club de l'amitié des 3B était présent. Chacun s'est félicité de cette soirée. A renouveler l'an prochain.

Un peu d'histoire

Rue du Fsan

Pour celui qui s'intéresse à la toponymie, il n'y a pas de noms fortuits, chaque appellation a sa raison. Mais, par l'effet du temps, du dialecte, des usages, le nom se déforme, s'enrichi de nouvelles lettres, de nouvelles syllabes ou au contraire se rétrécit en perdant, du coup, sa signification première. Bien souvent, lorsque le sens primitif n'est plus décelable, alors on forge un nouveau mot qui reflète ce que l'on a cru comprendre dans le phonème antérieur.

Fsan: S'agit-il d'un patronyme, d'une expression, d'un métier, d'un animal, d'un objet ou d'un juron?

Comme toujours, dans cette matière relative aux noms des lieux, on se tourne vers les ouvrages spécialisés, les dictionnaires, les glossaires, les lexiques où sont répertoriés les toponymes connus.

On peut alors dénicher un nom identique ou proche qui nous renvoie à une signification.

Pour le Fsan, rien de cela. On ne trouve pas, en quelque lieu de France ou de Navarre, un terme identique. Alors on en est réduit à des conjectures, des suppositions que l'on veut étayer par des recherches sur l'Internet.

Sur le moteur de recherche, on tape "Fsan" et on voit ce que ça donne. Des dizaines d'occurrences vous assènent des acronymes, des sigles et autres abréviations de toutes espèces. Parmi elles je reconnais la

Formation Supérieure à l'Armement Nucléaire du CEA que j'ai fréquenté à une certaine époque et le Full-Service Access Network qui est un organisme de normalisation dans le domaine des communications et de l'informatique.

On trouve aussi la Fédération Suisse des Amis de la Nature et bien d'autres organismes et entreprises, bref rien qui soit assez ancien pour être relié au terme qui nous préoccupe.

Pourrait-on penser à l'animal, le volatile si commun dans nos contrées, le faisan, qui aurait eu l'honneur, pour une raison quelconque, de donner son nom à la rue avec une mutation bien naturelle dans le langage parlé donnant fesan, écrit fsan pour une raison mystérieuse?

On sait aussi que Faisan est un sobriquet donné à certains individus males de notre espèce et qui ont la fâcheuse habitude d'attirer les personnes dans un flirt, pratique intitulée "faisandage".

Le Fezan ou Fezzan est une région de la Lybie, ma foi fort éloignée de chez nous...

Toutes ces possibilités ne sont pas très convaincantes.

Mais voilà que la lumière jaillit. Une voie qu'il aurait fallu explorer dès le départ de notre enquête, il s'agit du patois local!

Nous avons dû déjà parler, dans nos articles historiques, du statut particulier de Bricon dans l'Ancien Régime. Ce village était une enclave bourguignonne dans la Champagne qui l'entourait de tous côtés. Bricon faisait partie du baillage de Châtillon et le patois qu'on y parlait était celui du Lassois, ou plutôt une forme dérivée de ce dialecte. Il faut donc se référer aux ouvrages traitant de cet idiome. Ainsi je me suis plongé dans le "Vocabulaire raisonné et comparé du dialecte et du patois de la province de bourgogne ou Etude de l'histoire et des mœurs de cette province d'après son langage".

Ce long titre s'ouvre sur un trésor linguistique. En parcourant les pages on tombe sur des mots, des expressions couramment utilisées par nos ancêtres bourguignons. Ainsi à un moment, on remarque les mots **feseu, faiseu, guerlu, fezeu, fiou**, tous n. m. qui signifient **faiseur** en français. Les trois derniers ont le sens péjoratif de mauvais faiseur, un genre de sorcier ou de personnage mal intentionné.

On voit que les mots feseu ou fezeu, en particulier, se rapprochent de notre nom de lieu fsan qui serait donc produit par élision du "e" et variation du son "eu" en "an". Cette dérive est parfaitement acceptable vu la situation particulière de notre contrée, lieu qui, détaché du corps géographique principal a eu une évolution parallèle du langage due principalement à sa proximité avec l'accent champenois.

Si l'on va un peu plus loin, on trouve les mots Fessô, Fezô, Fessou qui désignent un outil, la pioche du vigneron (du latin *fodere*, supin *fossum*). Cet instrument dont le fer est triangulaire permettait de piocher la vigne pour la nettoyer ou y tirer des sillons.

De là, ce terme désignait également son utilisateur, le vigneron lui-même.

On disait en patois: ein fessourou de vaigne (eun f'sou d'vaigne), c'est-à-dire un vigneron.

On peut très bien admettre, qu'à Bricon, on ait dit le f'san d'vaigne et en abrégé le fsan.

N'oublions pas que les patois ne s'écrivaient guère et que leur mise en orthographe solide n'est que très récente (fin du XIXème siècle).

Finalement, nous avons à choisir entre ces deux hypothèses:

Fsan désignerait un homme de mauvaise influence, un sorcier qui aurait séjourné dans cette rue.

Fsan désignerait le vigneron qui avait ici sa demeure. Les vignes de la cour étaient à proximité et devaient même longer le bord escarpé de ce chemin, du côté du château. Reste à savoir où était son habitation.

Alors ne faut-il pas conserver ce beau nom, véritable patrimoine immatériel, vestige de notre passé de vignoble bourguignon?

Un proverbe usité dans nos campagnes était :

Lai graisse du fessou a têt lai moillouse. C.a.d. « La grâce du vigneron est toujours la meilleure »

(Autrement dit: personne ne travaille d'aussi bonne grâce que le vigneron)

Que jaimoi fesserou de veigne

Que j'aime le vigneron

Ne soo ny mailaide ny graigne

Qui n'est ni malade ni triste

Histoire de l'Idiome bourguignon, par Prosper Mignard, 1856

Patrick Lagrange